

152

DM22

Construction de l'axe McConnell-Laramée
entre l'autoroute 50
et le chemin de la Montagne
Hull- 6211-06-0a1

Dépôt seulement

Mémoire présenté

au

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Projet de construction de l'axe McConnell-Laramée
entre l'autoroute 50 et le chemin de la Montagne

Par Denis Gagnon
Co-signé par Raymonde Lizotte et Stéphane Brais

Avril 2001

INTRODUCTION

Mon nom est Denis Gagnon. J'habite avec ma conjointe Raymonde Lizotte, co-signataire de ce mémoire, une résidence située sur la rue Brodeur, à Hull, à proximité de la Promenade du Lac-des-Fées. Mon voisin, Stéphane Brais, père de deux jeunes enfants, est également co-signataire de ce mémoire. La rue Brodeur communique actuellement avec la Promenade du Lac-des-Fées grâce à une courte bretelle. La sortie Brodeur est situé à moins de 400 mètres de l'endroit prévu pour le passage de l'axe routier proposé. Ceux qui habitent notre secteur depuis plusieurs années, et c'est le cas de ma conjointe et moi-même, ont constaté au cours des années une augmentation graduelle et significative de la circulation automobile et du bruit dans le secteur. Cette détérioration de l'environnement sonores est en grande partie due à l'augmentation de la circulation automobile sur la Promenade du Lac-des-Fées. Nous sommes persuadés que le projet de construction de l'axe McConnell-Laramée et en particulier, la construction de bretelles donnant accès à la Promenade du Lac-des-Fées, va sérieusement détériorer notre qualité de vie par un accroissement important du bruit et des risques d'accidents dans le secteur et sur notre rue en particulier. Certaines intersections toutes proches de nos résidences (Emond et Brodeur ainsi que Moussette et Brodeur) sont déjà notoires en terme d'accidents répertoriés et non répertoriés.

COMMENTAIRES SUR LE PROJET ACTUEL

D'entrée de jeux, soulignons d'abord que les bretelles donnant accès à la Promenade du Lac-des-Fées, à partir de l'axe McConnell-Laramée, ont été ajoutés au projet initial à la demande de la Ville de Hull et sans que les gens habitant le secteur ne soient consultés. Ce manque de transparence et de consultation est symptomatique d'une approche qui fait fi de l'avis de la population de notre secteur et de notre quartier, dont la qualité de vie doit être sacrifié à l'autel du développement économique régional...ou à aux intérêts d'un groupe d'homme d'affaires et de spéculateurs. La ville de Hull sait pertinemment que ces bretelles vont augmenter de façon significative le nombre de véhicules circulant sur la Promenade du Lac-des-Fées et assurément, sur la rue Brodeur, qui sert déjà de voie de transit à de nombreux automobilistes. Le représentant de la Ville de Hull a même contredit l'expert du Ministère des Transports du Québec qui prétendait le contraire à ce sujet, lors de la première partie des audience publiques qui se tenait récemment.

En plus, aucune mesure d'atténuation du bruit ou de dissuasion de circuler, n'ont été prévues pour limiter les effets pervers de l'augmentation des véhicules sur la Promenade du Lac-des-Fées et sur la rue Brodeur. D'autre part, la proximité de l'axe McConnell-Laramée et le fait que cet axe, tel que conçu actuellement, passera à la hauteur des résidences de notre secteur et que le passage de camions y est actuellement prévu, nous font craindre le pire au niveau d'une détérioration de l'environnement sonore. Cette crainte est d'autant plus fondée que le Ministère des Transport du Québec n'a prévu aucune mesure d'atténuation du bruit dans la partie non-urbaine de l'axe qui surplombera la Promenade du Lac-des-Fées et ses abords. Pour le Ministère des Transports, le problème d'une détérioration significative de notre environnement sonore n'existe pas. Le Ministère n'a même pas songé à faire effectuer des mesures du niveau de bruit

dans notre secteur. Or, le bruit de la circulation automobile voyage latéralement sur de longues distances. Après tout, n'a-t-on pas prévu des mesures d'atténuation du bruit tels murets et monticules le long de la rue Laramée? Alors, le bruit cesse-t-il d'exister lorsque les véhicules aboutissent au dessus de la promenade du Lac-des-Fées?

Récemment, j'entendais ce commentaire: «On n'arrête pas le progrès». Cette remarque reflète une attitude défaitiste et résignée que trop répandue, face à l'étalement urbain et aux abus que l'on fait subir à l'environnement, quand ce n'est pas l'indifférence totale face à ce qui se passe actuellement à l'échelle locale mais qui répété des milliers de fois a des répercussions dramatiques à l'échelle planétaire. À sa façon, le projet McConnell-Laramée détruira un peu plus notre environnement et notre qualité de vie. Nous assisterons résignés à l'étalement du bitume, imposant le bâillon à notre conscience et espérant secrètement ne pas trop avoir à souffrir des conséquences de notre indifférence de notre vivant.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

On entend souvent l'expression «projet rassembleur»; malheureusement, le projet dont il est ici question est tout le contraire. Peu importe les décisions qui seront prises, elles ne feront pas l'unanimité. Chacun mesurera l'acceptabilité du projet à l'échelle de ses préoccupations individuelles. Nous avons un bon bout de chemin à faire avant que ne se développe une véritable conscience communautaire, un sens des priorités et des vraies valeurs. À l'heure où l'espèce humaine sème allègrement les facteurs qui contribuera à son extinction, on en est encore à espérer une route rapide pour se rendre plus rapidement au travail...ou au centre d'achat pour encourager la société de consommation. Les enfants qui naissent actuellement auront éventuellement pour les décideurs d'aujourd'hui un profond mépris pour ne pas avoir su protéger leur monde devenu invivable. Malheureux n'est-ce-pas qu'on en arrive à un tel constat pessimiste mais que voulez-vous, l'axe routier McConnell-Laramée n'a jamais été pensé en fonction de nous humaniser et de nous rapprocher d'avantage de nos semblables. Il contribue en fait à l'effet contraire en divisant un quartier, en séparant des familles en favorisant l'étalement urbain et en encourageant les gens à poursuivre leur quête individuelle du bonheur artificiel que procure la balade en auto au centre d'achat.

Nous n'avons jamais été en faveur de la construction de l'axe McConnell-Laramée mais si cette artère doit être construite, qu'on en réduise au maximum les impacts sur les gens et sur l'environnement en adoptant les mesures suivantes:

1. Nous demandons que le projet actuel soit modifié en le ramenant à l'échelle d'une véritable promenade où la vitesse permise se limiterait à 50 kmh sur la partie urbaine et à 60 kmh sur la partie traversant le Parc de la Gatineau.
2. Nous demandons que soient éliminées du projet actuel les bretelles donnant accès à la Promenades du Lac-des-Fées et à celle du Parc de la Gatineau dont l'utilité et la nécessité n'ont jamais été démontrées et dont les conséquences néfastes sont nombreuses.
3. Nous demandons que le transport lourd soit interdit en permanence sur l'axe McConnell-

Laramée.

4. Nous demandons que le transport en commun soit autorisé sur l'axe McConnell-Laramée.

5. Nous demandons que des mesures d'atténuation du bruit soient adoptées pour la partie non urbaine de la route qui passera au dessus de la Promenade du Lac-des-Fées et de ses abords.

Denis Gagnon

Co-signataires:
Raymonde Lizotte
Stéphane Brais